



---

Histoire, Idées, Sociétés  
*Revue d'histoire de l'UQAM*

**LEE, J. F., *Masters of the Middle Waters: Indian Nations and Colonial Ambitions along the Mississippi*, Cambridge, Harvard University Press, 2019, 360 p.**

ANNE-MARIE DUBREUIL

---

Citer cet article

DUBREUIL, Anne-Marie, J. F., Lee, *Masters of the Middle Waters: Indian Nations and Colonial Ambitions along the Mississippi*, Cambridge, Harvard University Press, 2019, 360 p.  
<https://revuehis.uqam.ca/non-classe/compte-rendu/lee,-j-f,-masters-of-the-middle-waters:-indian-nations-and-colonial-ambitions-along-the-mississippi,-cambridge,-harvard-university-press,-2019,-360-p/>

---

**LEE, J. F., *Masters of the Middle Waters: Indian Nations and Colonial Ambitions along the Mississippi*, Cambridge, Harvard University Press, 2019, 360 p.**

ANNE-MARIE DUBREUIL

Université du Québec à Montréal

---

Historien spécialiste du XIX<sup>e</sup> siècle américain et professeur adjoint au département d'histoire de la Pennsylvania State University, Jacob F. Lee propose en mars 2019 son premier ouvrage, *Masters of the Middle Waters. Indian Nations and Colonial Ambitions along the Mississippi*. L'auteur y décortique les relations entretenues entre les multiples acteurs autochtones et d'origines européennes occupant le milieu du continent américain du XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la mi-XIX<sup>e</sup> siècle. Le travail de Lee s'inscrit au sein d'une historiographie, particulièrement dynamique depuis une quinzaine d'années, valorisant une perspective autochtone de l'histoire coloniale; celle-ci accorde aux peuples autochtones une position beaucoup plus favorable qu'auparavant dans le rapport de force historique les opposant aux pouvoirs coloniaux. L'auteur fonde ainsi sa démarche sur une imbrication des perspectives autochtones et européennes/euro-descendantes, qu'il inscrit au sein de la « géographie sociale et physique du milieu du continent [traduction libre]»(p. 3), soit la région englobant approximativement les actuels États de l'Illinois, du Missouri et de l'Indiana. Tout au long de l'ouvrage, le chercheur expose et détaille l'importance des relations de parenté (*kinship*) et du contrôle des voies navigables quant à l'exercice d'un pouvoir sur le milieu du continent.

L'étude de la période précoloniale et des premières décennies de la présence française dans le milieu du continent permet, en premier lieu, au chercheur de démontrer que l'établissement de liens de parenté réels (par mariage) et fictifs (par adoption ou conversion) représente une stratégie employée tout autant dans les sociétés autochtones qu'européennes pour accroître et consolider un pouvoir politique et économique sur un territoire. Du côté autochtone, Lee expose comment le réseau d'alliances institué par les Illinois - grâce à l'intermariage et l'adoption rituelle- se révèle déterminant pour l'exercice de leur autorité sur la vallée du Mississippi au XVII<sup>e</sup> siècle (chapitre 1). Du côté européen, l'auteur fait valoir que les réseaux de parenté français constituent le socle principal de la subsistance, de la sécurité et de la réussite économique des acteurs coloniaux,

surtout hors des établissements de la vallée du Saint-Laurent. Outre les réseaux exclusivement européens, les liens de parenté mixtes, établis par l'intermariage entre commerçants allochtones et femmes autochtones, confèrent également des avantages considérables aux agents français. En effet, les marchands bénéficient des connaissances, des possibilités de médiation et des produits de subsistance et d'échange que leur intégration aux réseaux de parenté autochtones leur accorde. Du point de vue des autorités françaises, l'intermariage mixte est un moyen d'introduire les valeurs européennes au sein des sociétés autochtones et d'engendrer une descendance portant en elle l'« essence civilisée » européenne. Poursuivant un même objectif d'eupéanisation des personnes autochtones, les missionnaires œuvrent à tisser des liens de parenté fictifs grâce à l'adoption rituelle par le baptême (chapitre 2).

En deuxième lieu, Lee présente la progressive fragilisation des relations d'alliance entre Français et Autochtones dans le milieu du continent. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les autorités coloniales françaises rejettent la stratégie initiale de l'intermariage comme processus de « civilisation », en raison de son apparente inefficacité : elles promeuvent alors la séparation des communautés françaises des communautés mixtes et autochtones (chapitre 2). Pour s'assurer le soutien des Illinois et des Miamis, les officiers français doivent recourir à d'autres stratégies, telles que la démonstration de leur valeur économique et militaire, et l'institution de liens de parenté fictifs par l'adoption rituelle. Toutefois, ces alliances ne s'avèrent pas aussi solides que celles permises par l'établissement de relations de parenté réelles et nécessitent des efforts constants de renforcement souvent onéreux, tels que le don de cadeaux (chapitre 3). Alors que les réseaux de parenté mixtes déclinent en importance, les réseaux de parenté autochtones manifestent quant à eux leur vigueur et leur influence au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, tels qu'en témoignent les événements entourant le mouvement anti-français mené par le Miami Memeskia ainsi que le ralliement nativiste des années 1760 (chapitres 3 et 4).

Grâce à la présentation du parcours de la famille Chouteau de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à la mi-XIX<sup>e</sup> siècle, Lee offre, en troisième lieu, un regard sur l'évolution des réseaux d'alliance et du contrôle territorial dans le milieu du continent. D'abord, les Chouteau s'imposent comme des acteurs de premier plan dans le commerce des fourrures le long de la rivière Missouri en utilisant les deux stratégies déjà mentionnées : en tissant des liens de parenté avec les acteurs autochtones, français et espagnols, et en portant une attention particulière aux conditions d'accès aux voies navigables. Grâce à leurs relations significatives avec les Osages et plusieurs membres des élites coloniales espagnoles, les Chouteau réussissent à se positionner en tant que médiateurs entre les pouvoirs européens et autochtones;

ce statut leur permet d'obtenir d'importants bénéfices commerciaux (chapitre 5). La famille a par la suite su s'adapter aux nouvelles réalités coloniales du début du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, les agents officiels et les colons étatsuniens qui cherchent à s'imposer dans le milieu du continent ne tentent pas, comme leurs prédécesseurs, de développer des liens de parenté ou d'alliance avec les nations autochtones, dont on souhaite désormais l'assimilation ou l'exclusion; ils fondent plutôt leur pouvoir sur des réseaux de patronage, d'amitié et de mariage établis avec les habitants louisianais euro-descendants. Afin d'installer effectivement leur pouvoir sur le territoire, les agents étatsuniens doivent donc compter sur le support des Euro-descendants ayant auparavant établi des relations significatives avec les nations autochtones. L'expérience, les connaissances et le réseau des Chouteau sont ainsi exploités par les autorités étatsuniennes pour orchestrer le déplacement forcé des populations autochtones. Cela permet en retour aux membres du clan familial d'obtenir des privilèges commerciaux et des postes convoités dans l'administration américaine. Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le rapport de force entre pouvoirs autochtones et coloniaux se met à pencher résolument du côté allochtone. Lee explique ce déséquilibre par la perte pour les Autochtones des deux facteurs de pouvoir cruciaux que sont la dépendance coloniale aux relations d'alliance et de parenté internationales, et le contrôle des voies navigables (chapitre 6 et conclusion).

À partir de l'usage perspicace d'un imposant corpus de sources primaires et secondaires – composé surtout de relations de voyage et de mission, de journaux personnels, de correspondance, d'archives notariales, de textes d'ententes et de transcriptions de conseils - le chercheur élabore une histoire des rapports de pouvoir entre Autochtones et Européens/Euro-descendants qui accorde aux multiples parties un traitement juste : l'auteur reconnaît à la fois l'étendue et les contraintes de leur capacité d'action. Ainsi, la proposition de Lee réussit, tout comme celle en plusieurs points similaires de Michael McDonnell (2015)<sup>1</sup>, à valoriser les capacités d'action des nations autochtones en contexte colonial; elle offre cependant une interprétation historique plus nuancée que celle de McDonnell, en admettant les limites de cette agentivité, de plus en plus marquées au XIX<sup>e</sup> siècle. La démonstration de Lee ne fait pas qu'exposer cette articulation changeante de pouvoir et de contrainte : elle en présente surtout les causes, ancrées dans les relations internationales de parenté et le contrôle des voies navigables. Cette mise en valeur de ces deux facteurs historiques, qui forme le fil conducteur de l'ouvrage, nous semble offrir une juste contribution à la compréhension des rapports de pouvoir en contexte colonial, en inscrivant de manière extrêmement concrète et locale l'édification de la domination sur un territoire.

---

<sup>1</sup> Michael A. McDonnell, *Masters of Empire. Great Lakes Indians and the Making of America*, New York, Hill and Wang, 2015.

La démonstration aurait pu, selon nous, profiter de la valorisation d'un troisième facteur supportant la consolidation d'un pouvoir, soit les rapports économiques. Ceux-ci sont imbriqués par l'auteur aux deux autres facteurs, mais il nous semble qu'un souci plus spécifique accordé aux relations économiques aurait permis d'étayer davantage l'évolution du rapport de force, en soulignant la progressive marginalisation et dépossession économique des nations autochtones. Ceci dit, la proposition de Lee s'avère tout de même fort convaincante, autant au point de vue de ses thèses que de sa perspective. En explicitant les défis et les conflits liés à la mobilisation effective des deux sources de pouvoir présentées, Lee souligne avec pertinence la faillibilité de la domination impériale et invite le lecteur ou la lectrice à ne pas considérer l'institution de l'hégémonie coloniale comme un processus inéluctable. Cette perspective nous semble manifester, comme l'expriment Laurence De Cock, Mathilde Larrère et Guillaume Mazeau, « la puissance émancipatrice de l'histoire [qui] consiste [...] à montrer que tout pouvoir est fragile, que tout pouvoir peut être renversé<sup>2</sup>. »

---

<sup>2</sup> Laurence De Cock, Mathilde Larrère et Guillaume Mazeau, *L'histoire comme émancipation*, Marseille, Agone, 2019, p. 37.